

Divorce, séparation de corps ou de biens

Liste des pièces à fournir

ETAT CIVIL :

- Le questionnaire d'état civil (à télécharger dans notre rubrique) ,
- Copie de(s) pièce(s) d'identité,
- Copie contrat de mariage/divorce le cas échéant,
- Copie du livret de famille,

Renseignements patrimoniaux :

- Titre de propriété du ou des biens immobiliers vous appartenant,
- Relevé de compte par banque (époux seuls ou ensemble),
- Contrats de prêts non encore remboursés,
- Copie du dernier avis d'imposition,
- Cartes grises de vos véhicules automobiles,
- Côte argus des véhicules.

Divers :

- Coordonnées des avocats.